

# Rapport annuel 2018

[eca-vaud.ch/ra18](http://eca-vaud.ch/ra18)



Nous protégeons l'essentiel

---

## Table des matières

<b>Editorial</b>	<b>3</b>
<b>Vue d'ensemble</b>	<b>5</b>
<b>Organes</b>	<b>5</b>
<b>Situation générale</b>	<b>7</b>
<b>Chiffres clés</b>	<b>9</b>
<b>Institution</b>	<b>9</b>
<b>Prévention</b>	<b>10</b>
<b>Défense incendie et secours</b>	<b>11</b>
<b>Assurance</b>	<b>11</b>
<b>Faits marquants – ce qui a animé l'ECA en 2018</b>	<b>13</b>
<b>Activités des divisions</b>	<b>20</b>
<b>Prévention</b>	<b>20</b>
<b>Défense incendie et secours</b>	<b>27</b>
<b>Assurance</b>	<b>32</b>
<b>Finances</b>	<b>36</b>

---

## Editorial

L'année 2018 a été particulièrement intense pour notre Etablissement.

Dans le domaine des éléments naturels, les ouragans, inondations et tempêtes de neige du premier trimestre ont entraîné une charge des sinistres élevée. L'événement le plus important, à savoir l'orage qui s'est abattu sur Lausanne le 11 juin 2018, a occasionné à lui seul des dommages estimés à plus de 32 millions de francs suisses pour plus de 4'000 dossiers de sinistre. Au total ce sont plus de 17'000 dossiers de sinistre qui ont été traités durant l'année – contre 8 à 9'000 en moyenne. Selon nos estimations et en raison du dérèglement climatique, nous allons devoir affronter ce type d'événements de plus en plus fréquemment. Ils nous confirment aussi que la stratégie de prévention éléments naturels déployée par l'Etablissement est parfaitement appropriée.

Les placements financiers ont quant à eux affiché des performances nettement moins réjouissantes qu'en 2017. Sur un horizon à plus long terme toutefois, la stratégie de placement prudente mise en place doit permettre à l'ECA de conserver sa santé financière.

Ce récapitulatif de l'exercice 2018 ne serait pas complet sans évoquer les nombreux projets et réalisations menés à bien au sein de notre Etablissement. Tous visent à assumer pleinement notre triple mission – la prévention, l'intervention et l'assurance – et à proposer des prestations modernes et irréprochables.

Sur le plan institutionnel, l'ECA a mis en place début 2018 une nouvelle organisation de type matricielle. Celle-ci a permis de travailler de manière plus intégrée, transversale et dynamique. Cette organisation a également facilité les échanges à tous niveaux. Elle permettra dans le futur de soutenir la mise en œuvre des projets stratégiques comme la digitalisation, l'automatisation, la redéfinition des systèmes informatiques centrés sur la donnée, ainsi que le renforcement de la proximité clients, pour n'en citer que quelques-uns.

La construction du nouveau siège sur le site de la Grangette (projet ECAVENIR) avance bon train. La pose de la première pierre en septembre marque le début de la concrétisation d'un projet visionnaire. Ce centre administratif unique sera au service de la sécurité des vaudoises et vaudois. Dès 2021, il réunira en effet sous un même toit les trois centrales d'urgence (CTA-118, le 144 et le 117), l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC - responsable de la gestion d'événements particuliers nécessitant la coordination de différents intervenants cantonaux sécuritaires et techniques en cas de crise), ainsi que les collaborateurs de l'ECA. Ce nouveau bâtiment est le témoin de la volonté de modernisation de l'Etablissement, d'innovation et d'ouverture sur les nouvelles technologies.

---

Dans le domaine de la défense incendie, la mise en service opérationnelle du nouveau système d'aide à l'engagement (ProSDIS) a pu être effectuée comme prévu en été. L'ancien système arrivant en bout de course, il a en effet été nécessaire de le remplacer par un système intégrant les technologies actuelles. Ce nouvel outil, comme tous les instruments d'une telle ampleur et complexité, a nécessité suite à son introduction quelques ajustements pour pouvoir offrir aux sapeurs-pompiers du canton un système performant et sécurisé. Le projet a généré beaucoup de travail, mais grâce à la forte implication de toutes les équipes concernées, tant du côté de l'ECA que du côté des sapeurs-pompiers, et au dialogue permanent, les solutions ont été trouvées et mises en place.

Dans la division prévention, les travaux ont également avancé bon train. Le Conseil d'Etat a adopté le 31 octobre dernier le règlement destiné à créer un fonds en vue d'encourager la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels. Le principe de base de fonctionnement de ce fonds consistera, moyennant certaines conditions, à inciter financièrement les propriétaires à mettre en place des mesures de protection adaptées à leurs bâtiments. Ce fonds sera alimenté par une partie du produit des bénéfices annuels de l'ECA après affectation aux réserves et provisions.

Dans la division assurance, une nouvelle organisation est opérationnelle depuis la fin de l'année dernière. Cette évolution permet une meilleure focalisation sur les attentes et besoins du client. Pour se donner les moyens d'offrir un service à la clientèle efficient, l'organisation a évolué en centralisant certains processus, en renforçant les compétences transverses et en améliorant le traitement des sinistres.

A travers l'ensemble de ces projets, l'ECA se donne les moyens d'affronter les défis posés tant par les exigences croissantes de ses clients, que par le développement technologique rapide et par l'incertitude en lien avec le risque «éléments naturels». En axant son développement sur la digitalisation, la valorisation de la donnée et la gestion intégrée du risque, notre Etablissement vise à maîtriser davantage les menaces liées aux incendies et aux éléments naturels. Il veut aussi renforcer la qualité de service et la valeur ajoutée pour ses clients et partenaires.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier les collaborateurs-trices de l'ECA pour la qualité de leurs prestations et leur engagement au service de la communauté vaudoise et de sa sécurité.

**Bruno de Siebenthal**  
**Président**

**Serge Depallens**  
**Directeur général**

---

## Vue d'ensemble

### Organes

#### Conseil d'administration

Président	Bruno de Siebenthal, administrateur de sociétés, Chavornay
Vice-présidente	Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat, Lausanne
Secrétaire	Françoise Jatton Gerster
Membres	Aimé Achard, consultant en informatique bancaire, La Croix (Lutry) Josiane Aubert, ancienne conseillère nationale, Le Sentier François Dufresne, professeur d'université, Lausanne Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy Yves Nicolier, entrepreneur, Oleyres Jean-Yves Pidoux, conseiller municipal, Lausanne Claudine Wyssa, syndique, Bussigny-près-Lausanne

#### Direction

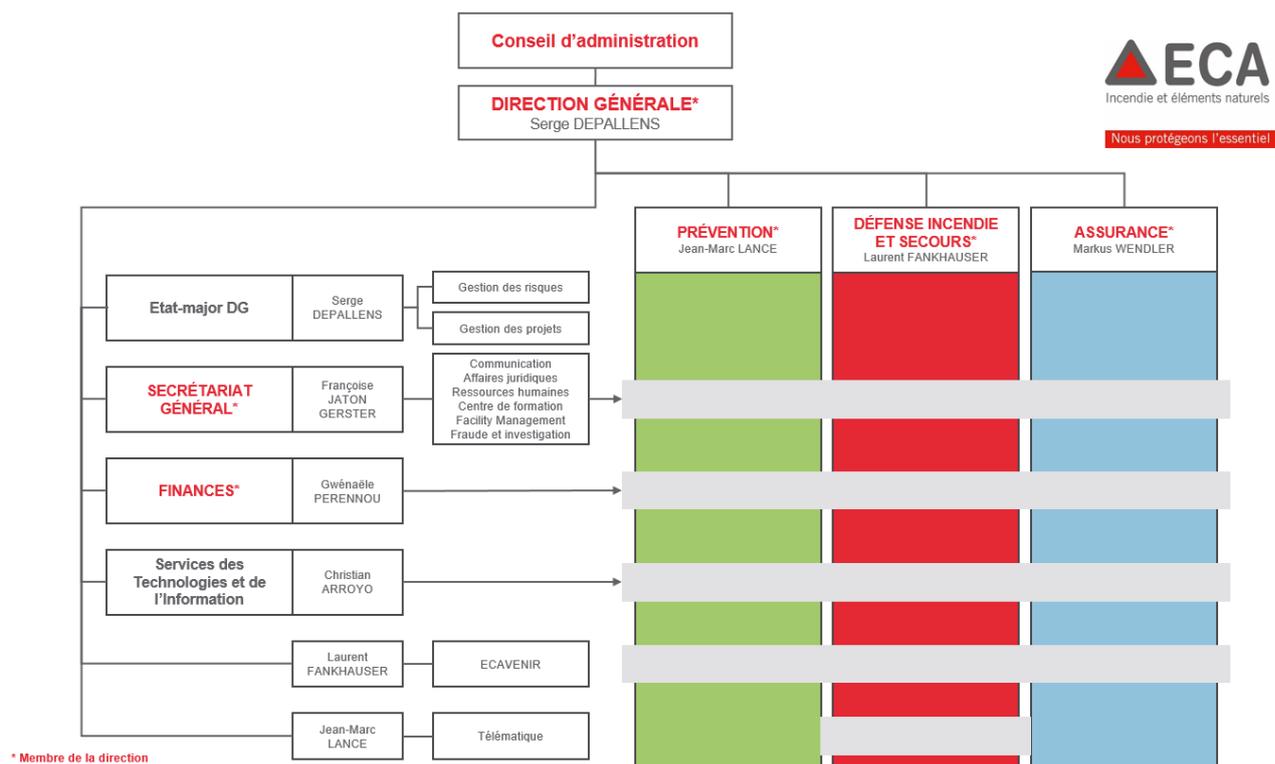
Le comité de direction de l'ECA a été partiellement renouvelé suite aux départs à la retraite en 2018 des directeurs des finances, de l'assurance et de l'informatique.



De gauche à droite: Françoise Jatton Gerster (division services transversaux et secrétaire générale), Markus Wendler (division assurance), Laurent Fankhauser (division défense incendie et secours), Serge Depallens (directeur général), Gwénaële Pérennou (division finances), Jean-Marc Lance (division prévention) / Photo prise devant le chantier ECAVENIR à la Blécherette.

## Organigramme au 1er janvier 2018

Une nouvelle organisation matricielle est entrée en vigueur en début d'année, permettant de gérer les départements et projets de manière beaucoup plus coordonnée. Elle permet aussi une approche de la gestion du risque plus intégrée et transversale entre les métiers.



## Organe de révision

Ernst & Young SA, Lausanne

---

## Situation générale

### Ressources humaines

#### Effectif du personnel

Le nombre d'employés actifs est resté stable durant l'exercice sous revue, à un niveau comparable à l'année précédente avec une quasi-égalité hommes/femmes.

<b>Nombre de collaborateurs-trices au 31.12.2018</b>	<b>297</b>
	(dont 9 apprenti-e-s et 1 stagiaire maturité commerciale)
Femmes	144
Hommes	153
Age moyen	43,8 ans
Ancienneté moyenne	9,46 ans

Le personnel en formation (apprentis, stagiaires) représente près de 3,4 % de l'effectif total. La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à garantir ses missions au service de la collectivité. L'Etablissement met tout en œuvre pour offrir un cadre de travail intéressant et motivant, propice à la valorisation et au développement des compétences, tout en respectant l'individu dans sa santé. Il porte une grande attention à ses collaboratrices et collaborateurs en termes de bien-être et d'épanouissement. Aussi, il a notamment réservé 1,5 % de la masse salariale à la formation de son personnel.

#### Campagne «Efficacité et bienveillance au travail»

Soucieux de préserver la santé au travail de ses collaboratrices et collaborateurs, l'ECA a mis sur pied une campagne «*Efficacité et bienveillance au travail – prévention du stress et burn out*». Cette démarche s'inscrit dans le programme des actions de prévention et de promotion de la santé dans un contexte d'évolutions importantes engagées dans l'entreprise. La campagne, débutée en septembre 2018, se déroulera sur une période de 2 ans durant lesquels des conférences et ateliers de sensibilisation pour tous, ou encore des formations spécifiques pour les managers, sont proposés. Pour garantir le succès de cette campagne, l'Etablissement s'est adjoint les services de partenaires spécialisés.

---

## Projet de construction du nouveau siège de l'ECA (ECAVENIR)

Le projet a pu démarrer et la creuse a commencé début 2018. La pose de la première pierre le 18 septembre a constitué un jalon important dans l'avancement du projet. Une belle cérémonie a eu lieu sur place en présence de deux Conseillères d'Etat et du Président du Grand Conseil. Rappelons que le nouveau siège est destiné à accueillir début 2021 toutes les activités de l'ECA sur le site de la Grangette, quartier de la Blécherette à Lausanne. Fait unique en Suisse, il regroupera également sur un même lieu les trois centrales d'urgence – 118, 117, 144 –, ainsi que le poste de commandement de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et de la Protection civile vaudoise. Le coût de la construction est devisé à 125 millions de francs suisses pour un volume de 123'500 m<sup>3</sup>.



---

## Chiffres clés

Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés, plus que des mots, traduisent l'année 2018 telle qu'elle a été vécue par l'ECA. Les explications détaillées des chiffres figurent dans les chapitres concernés.

**Le chiffre de l'année: la charge totale des sinistres éléments naturels a accusé une progression de 455,7 % par rapport à 2017: elle s'est chiffrée à plus de 60 millions de francs suisses en 2018.**

### Institution

#### Biens assurés

346,8 milliards de francs suisses dont:

Bâtiment: 258,7 milliards

Mobilier: 88,1 milliards

#### Résultat net de l'exercice

1 million de francs suisses

#### Placements de capitaux

1,606 milliard de francs suisses dont:

Placements immobiliers: 501 millions de francs suisses

Valeurs mobilières: 1'105 millions de francs suisses

Performance des placements: - 2,04 %

#### Immobilier

Investissement dans l'immobilier: 27,4 millions de francs suisses

Nombre d'immeubles de rendement: 57\*

Nombre de logements en location: 534\* (surface 43'846 m<sup>2</sup>)

Nombre de surfaces commerciales: 354\* (surface 38'841 m<sup>2</sup>)

\*Ces chiffres ne comprennent pas les immeubles d'exploitation. Les différences avec les indications des années précédentes sont dues à la manière d'identifier les biens immobiliers. Ceux-ci sont analysés de manière individuelle et non plus sous une approche comptable globale.

---

**Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours**

<b>Prestations au bénéfice du Canton et des communes en matière de prévention et de défense incendie et secours (en milliers de francs suisses)</b>	<b>Canton</b>	<b>Communes</b>
<b>Subventions des réseaux d'eau</b>		10'008
<b>Participations financières en matière de défense incendie et secours</b>		29'482
<b>Investissements et infrastructures de défense incendie et secours</b>	1'882	10'607
<b>Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)</b>	1'336	1'336
<b>Projet et mandats en matière de prévention</b>	76	
<b>Charges de personnel</b>	7'089	2'156
<b>Contribution à l'Etat de Vaud</b>	2'315	
<b>Total</b>	<b>12'699</b>	<b>53'590</b>

## **Prévention**

### **Nombre de dossiers de demandes de permis de construire reçus\***

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
1'915	2'367	3'118	3'111**

\*Suite à une révision du processus, sont désormais pris en compte tous les dossiers traités et analysés à l'ECA

\*\*Ce chiffre comprend les dossiers avec un motif purement incendie (1'547) et les dossiers avec un motif purement éléments naturels (1'564)

### **Nombre de dossiers de demandes de participation financière traités**

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
948	884	846	798

### **Nombre de participant-e-s aux formations spécialisées**

<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>
2'100	2'400	1'800	2'200

---

## Défense incendie et secours

### Nombre d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118)

2015	2016	2017	2018
24'600	22'400	23'000	26'650

### Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers et montants versés aux communes

2015	2016	2017	2018
6'829	6'885	6'626	6'970
1'652'000.-*	2'345'950.-*	2'818'451.-*	1'473'648.*

\*Ces montants dépendent de la complexité et du temps passé sur les interventions. D'autre part, en 2018, 1'388'277 francs suisses ont été pris en charge par la Direction générale de l'Environnement (DGE) selon une convention liant l'ECA et la DGE depuis 2016 concernant la lutte contre les accidents dans le domaine ABC (atomique - biologique - chimique)

## Assurance

### Nombre de polices

	2015	2016	2017	2018
Bâtiment	205'015	206'832	208'378	209'987
Mobilier	412'010	423'358	428'272	433'575
Total	617'025	630'190	636'650	643'562

### Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2015	2016	2017	2018
Bâtiment*	244,358	249,358	254,335	258,693
Mobilier**	85,838	86,895	87,554	88,146
Total	330,196	336,253	341,889	346,839

\*Couverture «Côté Cour Côté Jardin» comprise

\*\*Sans les coassurances ni les polices temporaires

## Produit des primes en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral

	2015	2016	2017	2018
Bâtiment	159,4	162,6	165,7	168,4
Mobilier	62,7	63,5	63,8	64,4
Total	222,1	226,1	229,5	232,8

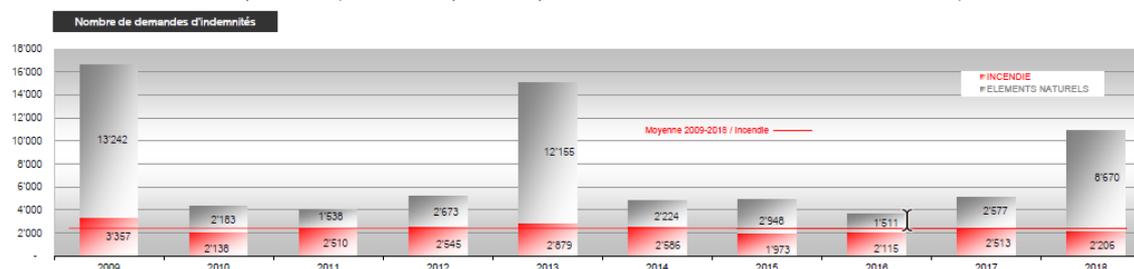
## Nombre d'estimations de bâtiments

	2015	2016	2017	2018
Bâtiments existants	18'885	18'223	15'702	14'880
Nouvelles constructions	2'111	2'172	2'109	2'173
Total	20'996	20'395	17'811	17'053

## Evolution nombre de sinistres indemnisés pour l'incendie et les éléments naturels sur 10 ans\*

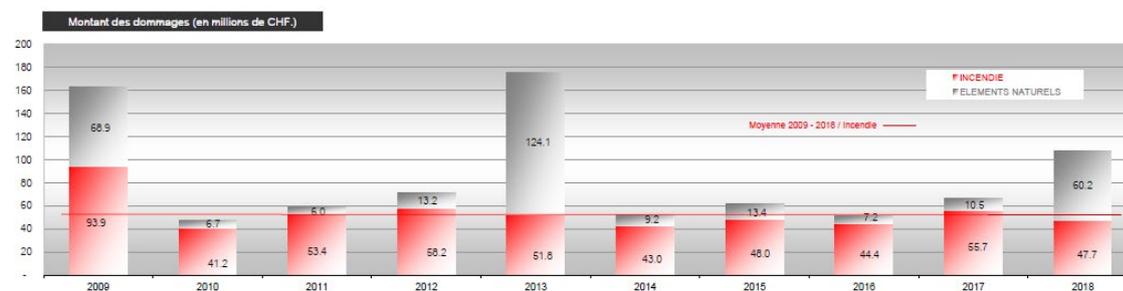
Nb. Sinistres	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ELEMENTS NATURELS	13'242	2'183	1'538	2'673	12'155	2'224	2'948	1'511	2'577	8'670
INCENDIE	3'357	2'138	2'510	2'545	2'879	2'586	1'973	2'115	2'513	2'206
Total	16'599	4'321	4'048	5'218	15'034	4'810	4'921	3'626	5'090	10'876

\*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)



## Evolution du montant des dommages pour l'incendie et les événements naturels sur 10 ans\*

Montant dommages (en CHF)	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
ELEMENTS NATURELS	68'858'829	6'681'612	5'988'106	13'191'517	124'143'397	9'159'635	13'391'859	7'161'818	10'509'127	60'212'656
INCENDIE	93'985'709	41'208'635	53'373'890	58'231'853	51'837'427	43'002'801	48'033'323	44'372'183	55'687'487	47'748'815
Total	162'744'538	47'890'247	59'361'996	71'423'370	175'980'824	52'162'436	61'425'182	51'533'981	66'196'624	107'961'271



\*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

---

## Faits marquants – ce qui a animé l'ECA en 2018



©SDIS Nord vaudois

### **Incendie du Moulin à Yverdon**

**1<sup>er</sup> février**

L'un des derniers témoins du patrimoine agricole d'Yverdon a subi un violent incendie, nécessitant la mise en place d'importants moyens pour combattre le feu et causant des dommages importants, à hauteur de 6 millions de francs suisses. L'enquête sur l'origine du sinistre a conclu à une surchauffe d'une machine. Le moulin centenaire sera probablement reconstruit à un autre emplacement à Yverdon.

---

Assurance



©Dominique Kittel

### **Lancement du nouveau stand ECA à Habitat & Jardin**

**3-11 mars**

Dans le cadre de son positionnement comme pôle de compétences dans le domaine des éléments naturels (EN) et de la protection des bâtiments, l'ECA s'est doté d'un nouveau stand permettant de sensibiliser les Vaudoises et Vaudois aux risques EN (inondations, grêle, tempête, neige). Plus de 7'500 visiteurs, une conférence de qualité et divers reportages dans les médias ont confirmé le succès de cette opération. Celle-ci sera réitérée en 2019 et 2020 sur la même thématique.

---

Prévention



©Dominique Kittel

## **1<sup>er</sup> coup de pioche du nouveau siège de l'ECA (ECAVENIR)**

**29 mars**

Ce jalon important marque le démarrage d'un chantier qui, de par son ampleur mais aussi de par sa spécificité, sera parmi les plus importants dans le canton de Vaud. Le nouveau siège est destiné à accueillir début 2021 toutes les activités de l'ECA sur le site de la Grangette, quartier de la Blécherette à Lausanne. Fait unique en Suisse, il regroupera également les trois centrales d'urgence – 118, 117, 144 – ainsi que le poste de commandement de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et de la Protection civile vaudoise sur un même lieu. Le coût de la construction est devisé à 125 millions de francs suisses pour un volume de 123'500 m<sup>3</sup>.

---

ECA



©Eric Jaquerod, SPSL

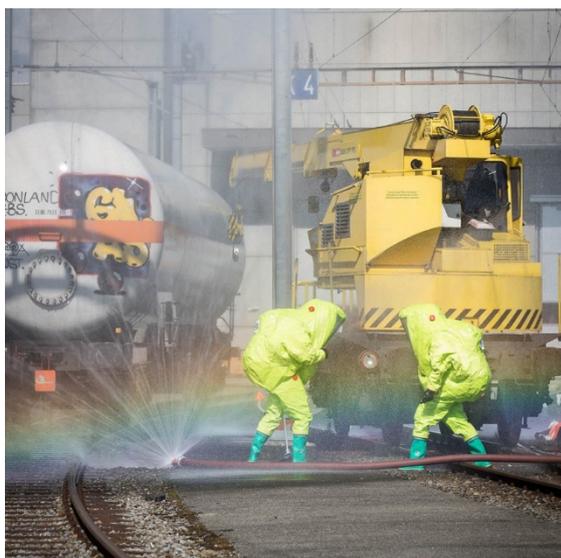
## **Remise de véhicules au SPSL**

**2 mai**

L'ECA et la DGE ont remis 25 véhicules aux sapeurs-pompiers professionnels du Service de protection et sauvetage (SPSL) de la ville de Lausanne. Il s'agit de camions tonne-pompe équipés de la lance perforante Cobra, ainsi qu'un véhicule léger d'extinction équipé également par ce système, de véhicules de sauvetage et de transport de personnes et matériel, de véhicules porteurs pour les berces, ainsi que plusieurs remorques et un drone. Parmi ces véhicules, 23 ont été remis par l'ECA pour un investissement global de 4,5 millions de francs suisses.

---

Défense incendie et secours



©Julie Masson

## Exercice grandeur nature, gare de Denges

**2 juin**

L'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) du canton de Vaud – responsable de la gestion d'événements particuliers nécessitant la coordination de différents intervenants cantonaux sécuritaires et techniques – a effectué sur le site de la gare de Denges, en collaboration avec l'ECA et les CFF, un exercice grandeur nature. Celui-ci a simulé un incident dans le cadre du transport de matières dangereuses (chlore échappé d'un wagon) et a mobilisé 300 personnes. Les pompiers étaient en première ligne avec des effectifs issus des SDIS Lausanne-Epalinges, Nord vaudois, Nyon-Dôle, Riviera et Morget. Du côté de l'ECA, l'exercice a été accompagné par quatre inspecteurs et le CTA-118.

---

Défense incendie et secours



©Valentin Flauraud (Keystone)

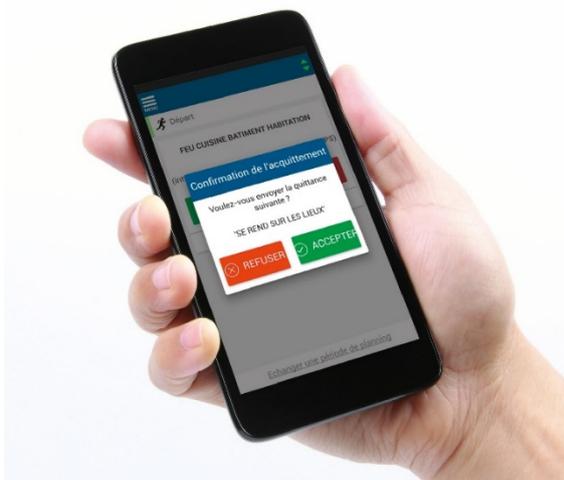
## Inondations à Lausanne

**11-12 juin**

Le violent orage qui s'est abattu sur la capitale vaudoise a permis à l'ECA d'assumer pleinement sa triple mission – l'intervention, l'assurance et la prévention. Dans la soirée du 11 juin, la ville a en effet enregistré les précipitations les plus intenses jamais relevées en Suisse depuis le début des mesures automatiques; il est tombé 41 litres d'eau par mètre carré en 10 minutes, 65 litres en tout. Cet événement a généré l'ouverture de plus de 4'000 dossiers de sinistres auprès de l'Etablissement et ce, pour un dommage estimé à près de 32 millions de francs suisses. En 48 heures, plus de 3'500 appels sont réceptionnés par le CTA-118 générant plus de 600 interventions urgentes des sapeurs-pompiers.

---

ECA



©Raul Minello

## Mise en service ProSDIS

### 25-26 juin

ProSDIS, le nouveau système d'aide à l'engagement équipant le CTA-118 – et interagissant avec l'ensemble des SDIS – a été activé dans la nuit du lundi 25 au mardi 26 juin. L'ancien logiciel, lancé en juillet 1999 en même temps que le CTA-118, était arrivé au maximum de son évolution. Ce projet de remplacement, d'une grande ampleur, a nécessité plus de 5 ans de travail. Le nouveau système, plus performant et interconnecté avec les logiciels existants, permet, entre autres, une gestion plus fine de la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.

---

Défense incendie et secours



©ECA

## Visite du centre Rega par les apprentis de l'ECA

### 27 juin

La sortie annuelle des apprenti-e-s et formateurs-trices de l'ECA a permis de visiter la base de secours aérienne de la Rega à Lausanne, visite accompagnée par un pilote passionné à la retraite. Organisée par les apprenti-e-s de 2<sup>e</sup> année, la sortie, comportant deux volets, un informatif et un plus ludique, a réuni une vingtaine de personnes, dont la dizaine d'apprenti-e-s.

---

ECA



©Dominique Kittel

## Cérémonie de la pose de la 1<sup>ère</sup> pierre pour le nouveau siège de l'ECA (ECAVENIR)

**18 septembre**

Conformément au planning de travaux, la cérémonie de la pose de la première pierre du futur centre administratif de l'ECA a eu lieu durant le 2<sup>e</sup> semestre 2018. Elle a réuni de nombreux officiels, dont les Conseillères d'Etat Béatrice Métraux, en charge du Département des institutions et de la sécurité, et Jacqueline de Quattro, responsable du Département du territoire et de l'environnement. Plus de 160 invités et partenaires de l'ECA ont assisté à cette cérémonie sous un soleil radieux. Ce centre administratif unique, au service de la sécurité des vaudois, sera opérationnel début 2021.

---

ECA

## Annonce partenariat JOJ 2020

**3 octobre**

Dans sa séance du 13 septembre 2018, le conseil d'administration de l'ECA a validé le principe d'un partenariat entre l'ECA et les JOJ Lausanne 2020. La 3<sup>e</sup> édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver destinés aux athlètes âgés de 14 à 18 ans, aura lieu du 9 au 22 janvier 2020. Cette manifestation exceptionnelle va mobiliser la jeune génération du canton de Vaud à travers de nombreux événements organisés à leur attention. Avec ce partenariat, l'ECA marque son engagement citoyen et rappelle qu'il a un rôle majeur dans l'organisation de ce type d'événement. Il sera utilisé également pour diffuser des messages de prévention incendie et promouvoir le volontariat sapeurs-pompiers auprès des jeunes.

---

ECA

LAUSANNE  
2020



**ECA**

Incendie et éléments naturels

PARTENAIRE OFFICIEL



©ECA

### **Acceptation du règlement pour le «Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels»**

**31 octobre**

Une étape importante dans la mise en œuvre de la stratégie de prévention «éléments naturels» de l'ECA a été franchie avec l'acceptation par le Conseil d'Etat vaudois du règlement destiné à créer un fonds. Celui-ci permettra d'encourager la prévention en soutenant financièrement les assurés et les communes qui mettent en œuvre des mesures de protection adaptées à leurs bâtiments et maisons. Il sera alimenté par une partie du produit des bénéfices annuels de l'ECA – après affectation aux réserves et provisions. Différentes étapes sont encore en cours de consolidation pour un lancement courant 2019.

---

Prévention



©Dieter Seeger

### **Forum sécurité**

**14-16 novembre**

L'ECA est partenaire du Forum sécurité qui s'est tenu en 2018 du 14 au 16 novembre à Beaulieu, Lausanne. Cette édition s'est donné pour objectif de répondre aux questions ayant trait à la gestion des risques, aux menaces, à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la protection incendie, aux dangers naturels ainsi qu'à la sécurité technique, opérationnelle et organisationnelle. A cette occasion, des collaborateurs de la division prévention de l'ECA ont animé des conférences sur le thème de l'intégration des dangers naturels dans les projets de construction et sur le principe de proportionnalité dans la sécurité incendie.

---

Prévention



© ECA

## «Chamblandes-Dessous» – mise au concours et choix du lauréat

### 11 décembre

Le 11 décembre 2018, les résultats du concours immobilier «Chamblandes-Dessous» ont été dévoilés. Celui-ci a pour objectif le réaménagement du site actuel situé à Général-Guisan à Pully suite au déménagement du siège de l'ECA en 2021. L'Établissement, propriétaire des parcelles concernées, a souhaité développer un ensemble d'habitations sur ce terrain de 6'934 m<sup>2</sup>. Les parcelles ont été livrées à l'étude selon un plan de quartier intitulé «Chamblandes-Dessous» avec une grande part dédiée au logement (75 %), les 25 % restants étant affectés à des activités administratives. Le concours de projets d'architecture a suscité de l'intérêt auprès de 49 candidats dont 24 ont été sélectionnés pour participer au concours selon les conditions publiées le 20 juillet 2018. Le projet «Galotta» de Bakker & Blanc architectes associés Sàrl a remporté le 1<sup>er</sup> prix.

---

Finances

---

## Activités des divisions

### Prévention

L'ECA poursuit son renforcement en matière de prévention dans le domaine des incendies et des éléments naturels. Dans cette optique, la division prévention a effectué des ajustements organisationnels afin d'introduire une assurance qualité et de garantir un meilleur accompagnement des différents corps de métier, partenaires et maîtres d'ouvrage. Dans le domaine de la prévention incendie, une nouvelle convention pour une inspection proportionnée des bâtiments des services de l'Etat de Vaud a été élaborée. Celle-ci implique la possibilité de maintenir en exploitation des bâtiments anciens non conformes au plan constructif au regard des prescriptions actuelles, moyennant des mesures organisationnelles spécifiques permettant de garantir la sécurité des personnes. Les projets découlant de la stratégie de prévention et de protection contre les éléments naturels (EN) suivent leur cours. Le renforcement de l'équipe d'experts permet de faire face à la forte augmentation du nombre de dossiers de permis de construire suite à la publication des cartes des dangers de l'Etat de Vaud. En parallèle, la proposition au Conseil d'Etat visant la création d'un fonds d'encouragement à la prévention EN a été validée.

- 2'030 permis de construire, transformer et rénover examinés par les experts de l'ECA
- 10 millions de francs suisses de soutien financier confirmé aux communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau d'extinction et de boisson
- Près de 11'000 personnes ont été sensibilisées aux dangers du feu et à la prévention grâce à l'exposition interactive du Centre de formation de l'ECA, aux cours de sensibilisation avec simulateurs et aux formations

---

## Prévention des incendies

Le service prévention incendie a connu quelques changements d'organisation en 2018. En effet, les responsabilités dans le domaine de la prévention incendie ont sensiblement évolué ces dernières années suite à la publication des nouvelles directives incendie en 2015. Celles-ci ont conduit à la nécessité d'un accompagnement plus important des différents acteurs de ce domaine. Les missions ont ainsi été reconsidérées, en mettant davantage l'accent sur le conseil, l'orientation client et la gestion des risques.

### Le service prévention incendie est désormais composé de deux groupes:

- Le groupe *conseils et autorisations* dont la mission principale est de gérer le risque conceptuel, notamment valider la plausibilité, la complétude et la compréhension des dossiers de protection incendie mis à l'enquête. Il garantit ainsi que les nouveaux bâtiments entrant dans le portefeuille assuré de l'ECA répondent bien à un objectif de protection adéquate;
- Le groupe *contrôles et inspections* dont la mission est de gérer le risque en exploitation, notamment valider et réceptionner les projets d'installations techniques et évaluer le niveau de risque des bâtiments en exploitation. Ce groupe s'occupe également du support aux communes. L'objectif est de garantir, à long terme, un niveau de sécurité acceptable sur l'ensemble du portefeuille assuré et d'identifier, si possible, les objets présentant des dérives importantes pouvant conduire à des situations de risque, notamment en termes de sécurité des personnes.

### Conseils et autorisations

Le groupe *conseils et autorisations* a traité une moyenne de 129 dossiers par mois pour un total de 1'547 dossiers dont:

- 65 % correspondent à un degré d'assurance qualité 1 (dossiers ne nécessitant pas l'intervention obligatoire d'un bureau spécialisé en protection incendie)
- 35 % correspondent à un degré d'assurance qualité 2 (23 %) ou 3 (12 %) (dossiers nécessitant obligatoirement l'intervention d'un bureau externe reconnu en matière de protection incendie).

---

### **Contrôles et inspections**

Les inspecteurs de la police du feu (IPF) et les chargés d'inspection (CIN) ont effectué plus de 300 visites dans le cadre de la mission ECA d'inspection des bâtiments sous convention avec les services de l'Etat, notamment en ce qui concerne les crèches et garderies pour l'Office d'accueil de jour des enfants (OAJE) et les colonies et internats pour le Service de protection de la jeunesse (SPJ), les établissements spécialisés et socio-éducatifs placés sous la surveillance du Service de prévoyance et d'aide sociale (SPAS) et les établissements médico-sociaux et homes sous l'égide du Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). Des actions ponctuelles d'inspection ont également été réalisées au profit d'autres services de l'Etat ainsi que pour des bâtiments présentant un risque potentiellement accru, ou à la demande d'exploitants et chargés de sécurité.

Les contrôleurs de systèmes de sécurité incendie (CSSI) quant à eux, outre la prise en charge des dossiers en lien avec de nouvelles installations sprinkler et détection incendie, se sont plus particulièrement focalisés sur l'analyse des dossiers de remise en état d'installations existantes, notamment dans le cadre de la nécessité de révision générale des 20 ans des installations sprinkler conduisant à plus de 80 réceptions sur site.

Le service *contrôles et inspections* a également examiné des groupes de bâtiments à risque particulier dans le cadre d'une phase pilote. Cette dernière vise à tester une méthodologie d'inspection «proportionnée», permettant d'accepter la non-conformité d'un bâtiment tout en garantissant un niveau de sécurité suffisant.

### **Nouvelle convention d'inspection**

Une nouvelle convention d'inspection a été signée entre l'ECA et l'OAJE et entre l'ECA et le SPJ, en mars 2018. Cette convention intègre des principes d'inspection proportionnée, à savoir la possibilité de maintenir en exploitation des bâtiments non conformes au plan constructif, moyennant des mesures spécifiques, principalement dans le domaine organisationnel. D'autres services de l'Etat ont fait part de leur intérêt pour une telle approche.

### **Support aux communes**

L'ECA renforce son soutien aux communes dans le but de leur faciliter l'application des prescriptions de protection contre l'incendie. A ce titre, une nouvelle collaboratrice, chargée du support aux communes, a débuté son activité au 1<sup>er</sup> janvier 2018. Elle est à disposition des communes pour fournir des conseils techniques. Au premier semestre 2018, huit demi-journées de formation ont été spécifiquement dédiées aux communes sur des thèmes techniques

---

d'actualité comme les mesures constructives, techniques et organisationnelles relatives au parcage de véhicules. Par ailleurs, l'ECA a organisé un module test auquel ont participé 12 communes: du dossier de mise à l'enquête à la délivrance du permis de construire, les communes ont pu s'exercer à réceptionner un dossier de permis de construire et à traiter un dossier de compétence cantonale ou communale.

### **Ingénierie**

Près d'une vingtaine de dossiers d'ingénierie ont été traités en 2018. Il s'agit de projets intégrant des méthodes de preuves sur la sécurité incendie, basées sur des modèles de calcul et/ou de simulation, et présentant des degrés de complexité importants en matière de désenfumage ou de résistance au feu des structures porteuses. De plus en plus de dossiers intègrent une double approche «désenfumage/évacuation» permettant de vérifier par simulation que les temps et conditions de désenfumage offrent aux personnes présentes la possibilité de quitter les lieux en toute sécurité. Cette approche a l'avantage de laisser une grande liberté au concepteur dans l'aménagement de son projet de construction dès lors que la sécurité peut être démontrée.

## **Prévention des éléments naturels**

### **Evolution du domaine**

Le service prévention éléments naturels poursuit son renforcement avec l'arrivée d'un deuxième expert en prévention. Cet engagement fait suite à la forte augmentation du nombre de dossiers de permis de construire consécutive à la publication des cartes de dangers par l'Etat de Vaud. La volonté d'orienter les prestations sur la gestion du risque ont également mené à l'engagement d'une spécialiste en système d'information géographique. Cette nouvelle compétence permet une meilleure connaissance du portefeuille et d'orienter les actions selon une analyse de risque spatialisée.

### **Demandes de permis de construire**

Le nombre de demandes d'autorisations spéciales de construire en zone de danger s'est stabilisé en 2018 après plusieurs années de forte augmentation. Ce fait est notamment dû à la publication des cartes des dangers naturels fournies maintenant dans leur intégralité à toutes les communes vaudoises (270 communes concernées). Elles fixent les territoires dans lesquels toute demande de permis de construire est soumise à autorisation spéciale de l'ECA. Le service a ainsi traité près de 1'600 dossiers de demandes de construire localisés en zone de danger selon la cartographie cantonale.

---

### **Déploiement de la stratégie «éléments naturels» (2016-2020)**

La proposition au Conseil d'Etat visant la création d'un fonds d'encouragement à la prévention éléments naturels a été validée le 31 octobre par ce dernier. Le fonds, basé sur l'article 74 LAIEN et développé avec la collaboration technique de la HEIG-VD, ouvre la voie à l'ECA à des prestations de participation au financement de mesures de prévention mises en place par les propriétaires, dont le coût/efficacité est avéré. En parallèle à la validation législative du projet de règlement, une analyse est en cours afin de cibler les modalités d'exploitation du fonds et de la prestation de conseil aux assurés.

### **Aléa sismique**

Bien que le risque sismique ne soit pas assuré par l'ECA, ce dernier joue, depuis une dizaine d'années, un rôle moteur en faisant réaliser, par un bureau d'ingénieurs, des cartes de microzonages sismiques spectraux dans les régions à forte densité urbaine. Ces cartes, à disposition des maîtres d'ouvrages et des ingénieurs, permettent une meilleure prise en compte de l'aléa sismique dans les projets de construction. Afin de considérer le nouvel aléa publié en 2018 par le service sismologique suisse, mais aussi de conserver une haute qualité de ses produits, l'ECA a fait procéder à une mise à jour de l'ensemble des spectres issus des microzonages sismiques établis sur le canton de Vaud. A noter qu'il s'agit d'une mise à jour exceptionnelle, l'aléa étant réévalué tous les dix à quinze ans.

### **Formations**

#### **Sensibilisation grand public et prévention en milieu professionnel**

En 2018, environ 11'000 personnes ont suivi les cours de sensibilisation incendie donnés par les guides et instructeurs au Centre de formation de l'ECA ou dans les entreprises. Cela représente plus de 5'000 heures de formation.

#### **Exposition**

Environ 6'000 personnes ont visité l'exposition interactive du Centre de formation ECA basée sur les dangers du feu et des éléments naturels. En plus de ces démarches didactiques et de sensibilisation, proposées au grand public et aux entreprises, l'ECA s'est associé à 12 manifestations et comptoirs régionaux, soit un total de 138 «journées» de visibilité, pour diffuser des messages de prévention qui ont touché plus de 19'000 personnes. Il a notamment été l'invité d'honneur au Comptoir d'Echallens du 31 octobre au 4 novembre. Par ailleurs, un nouveau véhicule «stand manifestation», modulable, a été mis en service cette année.

---

## Formations spécialisées

La nouvelle formation de base pour les architectes et planificateurs (2 jours), lancée en 2017, a connu un grand succès. Cette formation a été créée en collaboration avec l'ECA du Jura et le soutien de la SIA Vaud. Elle a été dispensée à 4 reprises. Afin de répondre au mieux aux besoins des planificateurs, sa forme sera prochainement modifiée et intégrera les éléments naturels. L'ECA, dans son rôle de coordinateur du groupe de formation latin (FR, GE, JU, NE, TI, VD et VS) a aussi organisé 9 journées de formation continue, dont certaines décentralisées dans les cantons partenaires. Ces journées ont réuni plus de 400 spécialistes de la sécurité incendie. Elles ont intégré un retour d'expérience de l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne. Une journée de formation continue dédiée et réservée aux responsables communaux (AVIATCO) en protection incendie a aussi été organisée en septembre.

Par ailleurs, ont été dispensés: cinq cours de chargé de sécurité, des interventions aux cours de spécialistes et experts en protection incendie, ainsi que des formations «métier» destinées aux branches de la restauration (GastroVaud), du métal et du chauffage. Les collaborateurs du service prévention incendie ont aussi activement participé en tant qu'experts aux examens des candidats au brevet et au diplôme fédéral en protection incendie délivré par le SEFRI (Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation).

## Participations financières

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, matériel de secours privé, murs coupe-feu).

**Pour les réseaux d'eau:** les travaux de modernisation et de renforcement des réseaux d'eau se poursuivent à un rythme soutenu sur l'ensemble du canton. Les allocations promises par l'ECA en 2018 pour la modernisation et l'extension des infrastructures concernant l'eau d'extinction des incendies et de boisson se sont chiffrées à 10 millions de francs suisses, en légère augmentation par rapport aux trois années précédentes.

**Pour les équipements techniques de sécurité:** concernant les équipements techniques de sécurité, l'ECA a alloué cette année 1,25 million de francs suisses, notamment pour les installations sprinkler, de détection incendie et les équipements de protection contre la foudre.

---

## **Télématique**

Outre les tâches courantes de maintenance et d'administration des systèmes en lien avec l'ancien réseau cantonal d'alarmes (RCA), le service télématique a ciblé ses travaux sur le projet ProSDIS lié au développement et à la mise en œuvre d'un nouveau Centre de traitement des alarmes (CTA-118) et du système d'aide à l'engagement associé (SAE).

### **Centre de calcul redondant**

La mise en place des équipements de sécurité et de haute disponibilité du centre de calcul d'Echallens, ainsi que l'implémentation de la redondance des infrastructures informatiques et de transmission (Radio – Paging) ont été finalisées en cours d'année. Ce nouveau centre de calcul fonctionne «en binôme» avec celui de Pully. Les deux centres sont liés par des fibres optiques privées via deux cheminements physiquement séparés, conformément aux exigences de haute disponibilité et de sécurité.

### **Transmission des alarmes automatiques**

L'ECA travaille actuellement à une redéfinition de ses processus de transmission des alarmes automatiques ainsi qu'à une adaptation aux évolutions normatives de ces dernières années, plus particulièrement en matière de transmission IP. Il œuvre aussi afin que ce domaine soit ouvert en termes de marché.

### **Développement des systèmes de communication**

En 2018, un certain nombre de développements ont été faits en matière de systèmes de communication. Il peut être relevé, entre autres, le développement d'un véhicule de commandement équipé d'une technologie de pointe au niveau des systèmes de communication (radio, téléphonie, internet, wifi et partage d'information) ainsi que le développement d'un réseau de télécommunications numérique.

---

## Défense incendie et secours

**Le remplacement du logiciel d'aide à l'engagement (ProSDIS) qui équipe le Centre de traitement des alarmes (CTA-118) a pu être mis en place en juin 2018. De nouvelles fonctionnalités avancées destinées à optimiser la planification et l'engagement des ressources ainsi qu'à simplifier leur gestion administrative ont également été intégrées au système. Les mesures destinées à diminuer le nombre des engagements des sapeurs-pompiers consécutifs à de fausses alarmes ont rencontré un franc succès, puisque ces dernières ont diminuée d'un tiers.**

- 5'101 sapeurs-pompiers volontaires actifs dans le canton de Vaud (654 femmes), dont 2'609 appartiennent aux détachements de premiers secours et 2'492 aux détachements d'appui
- 9,1 millions de francs suisses investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers
- 26'650 appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118)

## Aspects législatifs et organisationnels

### Modification de la législation et matière de défense incendie et secours

Des travaux ont débuté en 2017 pour adapter la législation du domaine de la défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), notamment en matière de révision des tarifs d'intervention liés au déclenchement intempestif de systèmes de détection incendie. Le Conseil d'Etat a adopté, dans sa séance du 31 octobre 2018, le projet de modification de la LSDIS destinée à revoir les modalités de facturation des cas de fausses alarmes. En complément, la révision propose d'élargir le nombre maximal de membres au sein de la Commission consultative en matière de défense contre l'incendie et de secours afin d'intégrer un représentant de la Direction générale de l'environnement pour traiter des missions des sapeurs-pompiers dans le domaine de la lutte contre les pollutions. Ce projet de modification légale est actuellement en cours de traitement au niveau du Grand Conseil.

---

### **Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)**

Dans le cadre des travaux d'optimisation des moyens et des effectifs de l'agglomération lausannoise, la commission de coordination (constituée des municipaux en charge du domaine, d'un préfet et d'un représentant de l'ECA) et la commission opérationnelle (réunissant les commandants des SDIS concernés et l'inspecteur régional DIS) poursuivent les travaux préparatoires au déploiement de l'organisation choisie. La Ville de Lausanne a reçu le mandat d'adapter son organisation interne en conséquence. Le résultat des travaux lausannois devrait être connu d'ici à la fin 2019.

### **Participation à l'analyse sécuritaire de la région Riviera**

Les 10 communes de l'Association Sécurité Riviera ont lancé courant 2018, en collaboration avec l'ECA, une réflexion afin d'optimiser le fonctionnement de l'organisation de la défense contre l'incendie et de secours sur leur territoire. Ces réflexions sont accompagnées par le directeur de la division défense incendie et secours, l'inspecteur cantonal et un mandataire externe.

### **Travaux préparatoires pour la Fête des Vignerons 2019**

L'Inspectorat cantonal, en qualité de coordinateur du domaine de la défense incendie et de secours, s'est activé à la préparation sécuritaire de la prochaine Fête des Vignerons 2019, sous la conduite du SSCM (Service de la sécurité civile et militaire du canton de Vaud) et en partenariat notamment avec la police, la santé publique et les organisateurs de la manifestation. L'analyse de risque réalisée dans ce cadre a permis de fixer les moyens de défense contre l'incendie et de secours à déployer.

### **Prestations opérationnelles**

En 2018, 26'650 appels d'urgence sont parvenus au CTA-118. Il a généré 6'800 mobilisations, soit autant qu'en 2017. La répartition des mobilisations est la suivante:

- 30 % des interventions ont été déclenchées pour des causes diverses et techniques;
- 19 % pour des feux;
- 24 % pour des inondations (les deux événements mentionnés ci-dessous ont fortement augmenté la proportion annuelle des inondations (18 % en 2017));
- 12 % pour des cas de pollution;
- 12 % pour des sauvetages de personnes et d'animaux;
- 2 % pour des désincarcérations;
- 1 % pour des interventions chimiques.

---

### **Engagements particuliers**

- Tempête Eleanor: celle-ci a balayé la France puis la Suisse du 4 au 5 janvier 2018. De fortes pluies ont succédé à des vents violents menant à plus de 400 interventions pour chute de matériaux et inondations dans le canton de Vaud. Le CTA-118 a réceptionné plus de 1'300 appels sur ces 2 jours.
- Déluge sur Lausanne: le lundi 11 juin 2018 à 23h00, un orage particulièrement violent s'est abattu sur la région lausannoise accompagné de pluies diluviennes. Rapidement, les demandes de secours ont afflué au numéro d'urgence 118. En moins de dix minutes, l'ECA a enregistré 179 appels, puis 666 en moins d'une heure. Au plus fort des événements, douze collaborateurs desserviront le plateau opérationnel du CTA jusqu'au mercredi 13 juin. En 48 heures, 3'581 appels auront été réceptionnés générant plus de 650 interventions.

### **Promotion du volontariat**

La Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, soutenue par l'ECA, a mené sa campagne cantonale de recrutement comme à l'accoutumée le 1<sup>er</sup> jeudi de novembre. Cette campagne est renforcée, comme en 2017, par une action de parrainage récompensant les sapeurs-pompiers en activité qui auront présenté des recrues arrivées au terme de leur formation de base. 573 nouveaux pompiers ont ainsi pu être recrutés.

### **Levée de doute en cas d'alarme des systèmes de détection automatique**

Les engagements des sapeurs-pompiers, consécutifs à un déclenchement intempestif d'un système de détection incendie (fausse alarme), représentent près d'un quart des engagements annuels. Ces nombreux dérangements ont un impact négatif, non seulement sur la charge des sapeurs-pompiers volontaires, mais aussi sur l'image de l'activité renvoyée à leurs employeurs. Cette situation péjore l'acceptation des entreprises à libérer leur personnel pour des missions sapeurs-pompiers pendant leurs heures de travail, alors que cela permettrait de renforcer les effectifs des volontaires en journée. Afin de limiter sensiblement le nombre de leurs engagements consécutifs aux fausses alarmes, un certain nombre de mesures ont été prises. Parmi celles-ci, une procédure de levée de doute a été initiée en janvier 2017 et un contre-appel du CTA-118 au référant désigné par le propriétaire du bâtiment ou l'exploitant est systématiquement effectué avant de mobiliser les sapeurs-pompiers. Cette mesure a permis de diminuer en 2018 d'un tiers les mobilisations inutiles dues à ce type d'alarmes.

---

## Prestations logistiques

### Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2018, l'ECA était propriétaire de:

- 308 véhicules
- 276 containers modules berces
- 514 remorques

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux corps des sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2018 ont concerné:

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires
9 tonnes-pompes de 2'000 litres intégrant un système de lance perforante «Cobra»	Etraz Région (Rolle) / Vallée de Joux (Le Chenit) / Broye-Vully (Payerne) / Chablais (Aigle) / Pays-d'Enhaut (Château-d'Œx) / Oron-Jorat (Oron) / SDISPO (Orbe) / Alpin (Leysin) / Alpin (Les Diablerets)
4 véhicules porteurs de modules sur berce	Venoge Région (Penthalaz) / Ste-Croix / Pied de la Côte (Sainte-Croix) / Morget (Morges) / Broye-Vully (Payerne)

Au total, les livraisons effectuées en 2018, doublées d'une formation systématique des utilisateurs, ont entraîné un investissement de 9,1 millions de francs suisses.

### Modernisation des systèmes (projet ProSDIS)

La mise en production du nouveau système d'aide à l'engagement (SAE) s'est effectuée dans la nuit du 25 au 26 juin 2018. A noter que le périmètre couvert par le projet ProSDIS est plus large que la seule partie liée aux activités du CTA-118. De nouvelles fonctionnalités avancées destinées à optimiser la planification et l'engagement des ressources, ainsi qu'à simplifier leur gestion administrative, ont également été intégrées au système.

Du point de vue technique, la mise en production a été complexe. Cela a particulièrement concerné la mise en place des mesures indispensables au haut niveau de sécurisation d'un système ouvert, notamment sur internet. La complexité des flux de données entre les nouveaux modules et les modules existants, ainsi que le déploiement de nouveaux outils à l'usage des intervenants, tels les tablettes dans les véhicules et pour les chefs d'intervention, le quittancement via le smartphone, ont augmenté la difficulté des opérations. Les infrastructures de gestion des tablettes, destinées au guidage des véhicules d'intervention et au support pour les chefs d'intervention, ont toutefois pu être mises en service dans les délais prévus, tout en préservant l'objectif d'optimisation des coûts de fonctionnement de ce produit.

---

Toujours en lien avec ce projet, l'ECA a pris en charge l'automatisation complète de l'engagement des sapeurs-pompiers professionnels de Lausanne. Cela a mobilisé de nombreuses compétences en matière de contrôle d'accès, vidéosurveillance, domotique et supervision. Grâce à l'engagement des collaborateurs de plusieurs entités de l'ECA, des fournisseurs et des corps de sapeurs-pompiers vaudois, le fonctionnement du système a été stabilisé et les principaux problèmes rencontrés ont été corrigés dans le courant du 2<sup>e</sup> semestre 2018.

## **Formation cantonale**

### **Cours cantonaux**

Le catalogue des cours cantonaux proposés aux sapeurs-pompiers vaudois regroupant, entre autres, des formations spécifiques axées sur la lutte contre le feu et les éléments naturels, est en constante adaptation. En 2018, l'accent a par exemple été mis sur l'utilisation des véhicules tonnes-pompes équipés de lances perforantes cobra ou encore sur le déploiement des nouveaux barrages «portefeuille», ainsi que les barrières de protection mobiles contre les inondations. Par ailleurs, deux caissons à feu réel sont dorénavant opérationnels sur le site de la Rama. Ces caissons reproduisent fidèlement les conditions rencontrées en intervention. Ils permettent également d'expliquer efficacement les interactions de l'ensemble des composants sur le développement et les différents types de feu. Ces modifications des infrastructures ont induit des adaptations conséquentes des cours cantonaux en 2018. Environ 4'060 sapeurs-pompiers ont participé aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 155 instructeurs, ce qui représente une quarantaine de formations différentes organisées et financées par l'ECA. Neuf nouveaux instructeurs vaudois ont par ailleurs obtenu leur attestation fédérale décernée par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP).

### **Evolution du site de la RAMA à Montheron**

Une convention pour l'extension des infrastructures du site de formation de la RAMA – propriété commune de l'ECA et de la Ville de Lausanne mise à disposition des sapeurs-pompiers – avait été signée avec la Ville de Lausanne en juillet 2017. Ce projet, appelé RAMA II, permettra notamment d'héberger l'actuelle piste d'exercice des porteurs d'appareils respiratoires. Celle-ci doit déménager de son emplacement actuel à la Grangette, le bâtiment étant voué à une autre affectation dans le cadre du projet de construction du nouveau siège de l'ECA. Le projet RAMA II a donc pu être lancé dans le courant de l'année; le dossier de mise à l'enquête du bâtiment est en cours. Les travaux de Rama II sont menés conjointement entre l'ECA et la Ville de Lausanne, dans le même esprit de collaboration que celui qui a prévalu pour Rama I.

---

## Assurance

L'année 2018 se caractérise sans conteste par une sinistralité particulièrement élevée dans la branche éléments naturels. Elle a débuté par la tempête Eleanor/Burglind le 3 janvier, générant plus de 4'000 demandes d'indemnité sinistre, s'est poursuivie par cinq événements moins importants durant le printemps, générant chacun de 200 à 600 nouveaux dossiers, pour se finaliser avec les inondations exceptionnelles sur la Ville de Lausanne et sa proche région avec plus de 4'000 sinistres.

Dans la branche incendie, il faut relever l'incendie du Moulin à Yverdon-les-Bains, occasionnant pour plus de 6 millions de francs suisses de dégâts.

Au total, durant l'année, près de 18'000 demandes d'indemnité de sinistre ont été annoncées à l'ECA pour une charge de sinistres qui se monte à 110 millions de francs suisses.

- 643'562 polices :
  - o Bâtiment: 209'987
  - o Mobilier: 433'575
- 17'053 estimations de bâtiments effectuées par 140 spécialistes
- 10 incendies ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun

## Evolution du capital assuré et des primes annuelles

### Bâtiments

Au 31 décembre 2018, le portefeuille comprend 209'987 polices, accusant une hausse de 0,77 % par rapport à 2017. Le capital immobilier assuré se monte à 258,7 milliards de francs suisses, en progression de 1,71 %. 5'478 bâtiments sont en cours de construction, en diminution de - 3,9 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes. Le montant des primes calculées croît de 1,61 % pour atteindre 168,4 millions de francs suisses. Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004. Pour sa part, le complément d'assurance bâtiment «Côté Cour Côté Jardin» concerne 121'333 polices, en croissance de 3,3 % par rapport à l'année précédente.

### Mobilier

Toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport), le nombre de polices s'établit à 433'575 (+ 1,24 %) pour un capital assuré de 88,1 milliards de francs suisses, en progression de 0,68 % par rapport à 2017. Les primes calculées (+ 0,88 %) représentent 64,4 millions de francs suisses.

---

## Parts du portefeuille d'assurance

Parts (en %)	Capital	Primes
Bâtiments	74,6	72,3 (y compris les couvertures complémentaires et facultatives)
Mobilier	25,4	27,7 (sans les coassurances, ni les assurances temporaires)

## Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 140 spécialistes des constructions mandatés par l'ECA, ont procédé à 17'053 estimations en 2018, contre 17'811 en 2017. Cette baisse de 4,26 % est due à une priorisation temporaire des tâches dans les agences sur d'autres activités stratégiques. Les commissions sont rattachées aux agences ECA situées dans l'ensemble des régions du canton. Il appartient aux estimateurs de fixer pour chaque bâtiment une valeur d'assurance actualisée. Elle garantit à son propriétaire une indemnisation adéquate en cas de dommage total ou partiel.

## Prestations d'assurance

### Nouvelle organisation de la division assurance

Afin de faire face aux défis qui attendent l'assurance dans les années à venir, une nouvelle organisation matricielle a été introduite début décembre. Elle permettra d'améliorer la proximité clients, de poursuivre l'évolution digitale et d'améliorer encore la performance. L'accent est particulièrement mis sur la création de valeur ajoutée pour le client au travers notamment du conseil et de la prévention. Dans ce contexte, divers projets stratégiques ont également été lancés dont la création d'une hotline 0800, gratuite pour les clients, avec une mise en œuvre prévue en 2019.

## Indices

Bâtiments: l'indice des bâtiments demeure inchangé à 125 points.

Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points.

---

## Sinistres

### Généralités\*

Durant l'année 2018, 17'980 demandes d'indemnité de sinistre ont été annoncées à l'ECA (dont 6 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 8'604 au 31 décembre 2017 (+ 109 %). La charge annoncée de sinistres se monte à 110 millions de francs suisses (dont 2,2 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 70 millions de francs suisses en 2017 (+ 57,7 %).

\*Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés y compris les dossiers refusés et sans suite.

### Incendies

La charge totale des incendies enregistrés en 2018 (dont 1,5 % pour des dommages survenus les années précédentes), tenant compte des dégâts de la foudre, s'est chiffrée à 48,5 millions de francs suisses, en baisse de 17,7 % par rapport à 2017. Quant au nombre des dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2018, il s'inscrit à 2'687, en baisse par rapport à l'année précédente (- 13 %). Dix incendies ont coûté 20 millions de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 42 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

### Nombre\* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs suisses:

2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
10	14	7	9	8	12	13	8	9

(\*Etats réactualisés chaque année)

### En 2018, 10 incendies ont causé des dégâts supérieurs au million:

Lieu	Montant du dommage (en millions de francs suisses)
Moulin d'Yverdon-les-Bains (probablement surchauffe d'une machine)	6,1
Bâtiment rural et agritourisme à Granges-près-Marnand (cause électrique)	2,4
PPE à Montmagny	2,8
Immeuble à Chesières	1,9
Rural avec habitation à Suchy (court-circuit)	1,4
Chalet sur trois niveaux à Château-d'Œx (cause électrique)	1,2
Deux ruraux avec habitation et deux bâtiments d'exploitation à Arnex-sur-Orbe	1,2
Immeuble locatif avec café-restaurant à Vevey	1,2
Habitation avec plusieurs appartements à Echandens (cigarette)	1,1
Villa à Glion	1,0

---

### Éléments naturels

La charge totale des sinistres éléments naturels enregistrés en 2018 (dont 2,8 % pour des dommages survenus les années précédentes), s'est chiffrée à plus de 60 millions de francs suisses en progression de 455,7 % par rapport à 2017. Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2018, il s'inscrit à 15'033, en nette hausse par rapport à 2017 (185 %).

### Dommages éléments naturels marquants en 2018

	Nombre de dossiers ouverts	Montants des dommages (en millions de francs suisses)
Tempête Eleanor/Burglind sur le canton (janvier)	4'015	11
Multiplés inondations dans le canton (janvier)	382	1,5
Inondations dans le nord du canton (mai)	562	3,3
Multiplés inondations à Lausanne, périphérie et canton (juin)	4'075	32

---

## Finances

L'année 2018 a été une année capricieuse, tant sur le front de la sinistralité que sur celui des marchés financiers. Le résultat de l'exercice 2018 demeure toutefois satisfaisant au regard des événements, avec un bénéfice net de 1 million de francs suisses.

Sur le plan des sinistres, l'année écoulée a été contrastée. Les dommages liés aux incendies sont restés stables par rapport aux années précédentes. Les éléments naturels, par contre, ont frappé le canton au cours du 1<sup>er</sup> semestre, entraînant une charge de sinistres élevée. La charge financière des sinistres dépasse ainsi les 100 millions de francs suisses. C'est presque le double de l'année 2017 avec, comme point d'orgue, l'orage qui s'est abattu sur Lausanne en juin occasionnant à lui seul plus de 30 millions de francs suisses de dommages.

Sur les marchés financiers, l'année a débuté dans l'optimisme avec pour toile de fond une économie globale en croissance. Elle s'achève sur une note moins réjouissante et une performance négative de – 2 %, reflétant les incertitudes géopolitiques (guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, enlisement du Brexit, budget italien, tension sur les taux, etc.), alors que les profits des entreprises ont progressé sur l'année.

2018 est la troisième année de mise en œuvre du plan stratégique 2016-2020 de l'ECA. Celui-ci comprend d'importants projets de modernisation permettant d'améliorer les prestations envers les assurés. Une revue de la stratégie à mi-parcours a conduit au report d'une partie des projets prévus en 2018, afin d'y intégrer de nouveaux éléments. Il s'agit de la gestion des données centralisées, de la transformation digitale et d'une approche renforcée de la gestion intégrée des risques. Les charges d'exploitation ont ainsi été contenues cette année.

L'ECA a créé à fin 2018 un fonds d'encouragement pour la prévention éléments naturels doté d'un capital de départ de 2 millions de francs suisses. Le but est d'agir sur la sinistralité croissante que subissent les assurés. Plus précisément, il s'agit d'accompagner, sous certaines conditions, les propriétaires qui souhaitent renforcer la protection de leurs biens immobiliers. Le fonds d'encouragement est alimenté par des montants prélevés sur les bénéfices annuels de l'ECA.

---

**Début 2018, grâce aux bons résultats de l'année précédente, l'ECA a pu accorder aux assurés un rabais de 15 % sur leurs primes. Un montant de 35 millions de francs suisses a ainsi été prélevé sur la provision pour participation non contractuelle aux excédents, constituée à cet effet en 2017. En 2018 en revanche, le contexte défavorable n'a pas permis de constituer, contrairement aux deux années précédentes, une provision en vue d'accorder aux assurés un rabais sur leurs primes 2019.**

- Résultat net: 1 million de francs suisses
- Investissements dans l'immobilier: 27,4 millions de francs suisses
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues: - 2,04 %

---

## Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

L'année 2018 dégage un bénéfice net de 1 million de francs suisses, après mouvements de provisions et attribution du résultat.

La charge financière des sinistres, nets de réassurance, atteint un montant de 102 millions de francs suisses, soit le double de l'année précédente et bien au-dessus de la moyenne historique. Le coût des dommages liés aux incendies est demeuré stable, alors que celui des dommages liés aux éléments naturels s'est envolé. C'est la conséquence des ouragans, inondations et tempêtes de neige survenus durant le premier semestre, avec, comme point d'orgue, l'orage qui s'est abattu sur Lausanne le 11 juin et qui a occasionné à lui seul plus de 30 millions de francs suisses de dommages. Le seuil des 50 millions de francs suisses a été rapidement atteint, ce qui a permis de faire appel à la réassurance qui couvre les dommages éléments naturels à 90 %, dès que ce seuil est atteint. Par ailleurs, c'est le premier exercice pour lequel la provision pour fluctuation actuarielle a été partiellement utilisée; ainsi l'impact à court terme de la volatilité des risques actuariels a pu être atténué sur l'exercice sous revue.

Les participations financières de prévention progressent légèrement. Les projets de réseaux d'eau sous pression ont ainsi fait l'objet de plus de demandes de la part des municipalités ou des associations. L'année 2018 a également vu la poursuite des études pour la mise en œuvre des projets stratégiques de prévention éléments naturels. Un premier pas a été franchi par la création d'un fonds d'encouragement alimenté à hauteur de 2 millions de francs suisses cette année.

Les participations financières de défense incendie et de secours sont en légère diminution par rapport à l'année passée. Les subventions pour les locaux SDIS dépendent de l'avancement des travaux de construction des casernes par les communes, pour lesquelles la demande a été particulièrement faible en 2018, contrairement à l'année précédente.

Dans le contexte du déploiement du plan stratégique 2016-2020, les charges d'exploitation sont contenues. Le coût de la poursuite du plan stratégique représente 3 millions de francs suisses pour l'année 2018, identique à 2017. Il est toutefois inférieur de moitié à ce qui était prévu, en raison de la révision et du report de certains projets, suite à l'ajustement de la stratégie.

---

Les placements financiers n'ont pas apporté les résultats attendus. Ils ont affiché une performance négative globale, la première depuis 2011, de – 2 %, largement inférieure à l'excellente performance de 7,5 %, réalisée en 2017. En termes de contribution à la performance globale, l'immobilier suisse et le private equity sont les seuls actifs dont les contributions sont positives, alors que les plus fortes contributions négatives sont à mettre au compte des actions. Ce résultat médiocre a pu être atténué grâce à l'utilisation de la provision pour fluctuation des placements de capitaux, conformément à nos principes comptables.

Les annexes aux comptes, dans le document «Etats financiers», fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

### **Rémunération du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. En 2018, il a tenu six séances en plenum et plus de vingt séances de délégation ou de commission pour une rémunération totale de 289'333 francs suisses\*. Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans.

Le comité de direction est composé du directeur général et de six membres. Sa rémunération nette se monte à 1'321'891 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration tandis que les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

\*Les indemnités versées aux administrateurs Jacqueline de Quattro et Jean-Yves Pidoux sont reversées respectivement à l'Etat de Vaud et à la commune de Lausanne.

---

## Commentaires sur la gestion immobilière

Dans le contexte du développement des activités de construction, ainsi que la taille croissante du patrimoine immobilier, l'ECA a initié en 2018 une actualisation des outils de travail et des processus, tant financiers que techniques dans le domaine de l'immobilier. Ce projet qui est un objectif prioritaire se développera en 2019. Les restrictions introduites en matière d'aménagement du territoire conduisent à une raréfaction du terrain disponible pour de nouveaux projets. L'ECA cherche à préparer l'avenir tout en se profilant comme un acquéreur potentiel éthique et responsable. Cette préoccupation anime par ailleurs tous les niveaux de décision de l'Etablissement. Les activités de l'immobilier se sont intensifiées en 2018 suite à l'aboutissement du processus de développement de plusieurs projets de construction et à l'avancement d'autres projets de valorisation:

**Lausanne, rue de Menthon:** le permis de construire est entré en force en juillet. La démolition des bâtiments existants durant l'automne a fait apparaître les vestiges d'une partie du mur d'enceinte de la cathédrale. Ceux-ci ont pu être intégrés et préservés. La phase de construction du nouvel immeuble, abritant 14 logements et 2 surfaces commerciales, a débuté avec pour objectif une mise en location au printemps 2020.

**Château-d'Œx:** les travaux ont pu commencer au printemps 2018 et le chantier se déroule dans d'excellentes conditions. Celles-ci ont permis une avancée des travaux sans retard: la charpente devrait être posée en début d'année 2019. Deux immeubles comprenant 33 logements seront ainsi livrés au printemps 2020.

**Lausanne, terrain du Désert:** le dépôt de la mise à l'enquête a été effectué le 20 février 2018 et le permis est entré en force le 7 janvier 2019. Le projet prévoit 70 logements et 3 surfaces commerciales, dont une garderie et un espace santé qui prendront place au rez-de-chaussée. Les travaux de terrassement sont prévus pour le printemps 2019, pour une mise en location début 2021.

**Bex, Bex-Jardins:** l'importante réalisation d'un quartier de 84 logements répartis en 5 immeubles est pratiquement finalisée. Les 4 premiers immeubles sont en location et le dernier le sera en début d'année 2019. La qualité des logements mis à disposition est de très haut niveau. A ce jour, 30 baux sont signés et la commercialisation est intensifiée. Son succès déterminera la planification des constructions de la deuxième étape, comprenant 57 logements supplémentaires et dont le PPA (plan partiel d'affectation) est entré en force cet automne.

**Moudon, terrain de la Colline du Fey:** la valorisation de ce terrain par la réalisation d'un ensemble EMS dépendant de soutien étatique et de logements protégés n'a pas abouti. Le projet n'entraîne pas dans le cadre des priorités de la politique actuelle de l'Etat de Vaud en matière de soutien aux EMS. Il est donc abandonné et la réalisation de logements mise en attente.

---

Cependant, le terrain au bénéfice d'un PPA en force depuis 2 ans permet à la Municipalité de Moudon de planifier son développement. Ainsi, au printemps 2019 une étude sur les potentiels sera livrée à la demande du Canton, ce qui permettra un échange sur les attentes et besoins de la région en matière de construction.

**Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST):** ce dernier connaît depuis la fin de l'année 2017 un regain d'intérêt. L'implantation de nouvelles sociétés s'est concrétisée en 2018 par des ventes ou des promesses d'achat. Les constructions de Sylvac et Incyte sont en cours, et les réalisations de Technocity, Perret-Gentil Rey et Associés et Crissimmob sont imminentes. D'autres promesses sont en route, telles que l'UPSA pour la réalisation d'un centre de formation, ou la Caisse de retraite professionnelle de l'industrie vaudoise de la construction pour la réalisation du futur parking en silo. Pour 2018, ces ventes et promesses représentent au total une surface de 68'600 m<sup>2</sup>. Sur les 520'000 m<sup>2</sup> de surface initiale, il reste 187'000 m<sup>2</sup> à vendre pour partie desquels divers prospects ont manifesté de l'intérêt. Cette nouvelle dynamique augure d'un rapide développement du site avec la création de nombreux emplois.

**Lausanne, regroupement des activités de l'ECA sur le site de la Grangette (ECAVENIR):** ce projet est en pleine activité de gros œuvre et suit son cours selon la planification. Le bâtiment devrait être hors d'eau en septembre 2019, pour une livraison fin 2020 et un déménagement début 2021. La pose de la première pierre a eu lieu le 18 septembre. Outre le Centre de traitement des alarmes (CTA-118), le nouveau bâtiment accueillera l'ensemble des centrales d'urgence du Canton (117 et 144), ainsi que le poste de commandement (PCO) de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC). En parallèle, la revalorisation de l'actuel centre de formation de la Grangette fait l'objet d'une stratégie de mise en valeur.

**Pully, «Chamblandes-Dessous»:** la revalorisation du site actuellement occupé par le siège de l'ECA, libéré dès le déménagement vers la Grangette début 2021, a fait l'objet d'un concours dont le lauréat est le bureau Bakker & Blanc Architectes et associés avec l'excellent projet «GALOTTA». La Ville de Pully peut dès lors développer le plan de quartier «Chamblandes-Dessous», sur la base du projet retenu qui viendra s'insérer dans la légalisation du site. Le processus devrait durer 2 ans, soit jusqu'au départ des activités de l'ECA. La réalisation de 70 logements ainsi que de 2'000m<sup>2</sup> de surfaces administratives ou de services pourrait ainsi débuter en 2021.

Pour conclure, plus de 27 millions de francs suisses au total ont été investis dans les activités immobilières en 2018, soit plus du double de l'année passée, reflétant l'intensification des activités immobilières sur l'année. Les placements immobiliers directs (hors fonds immobiliers) représentent ainsi 464 millions de francs suisses contre 430 millions de francs suisses en 2017.

---

### **Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières**

Les événements géopolitiques qui ont jalonné l'année 2018 (Brexit, budget italien, effondrement de la lire turque et surtout guerre commerciale entre Pékin et Washington) ont fini par affecter la confiance des marchés. Ainsi, au terme d'une année sans tendance établie, les marchés boursiers ont fortement corrigé en décembre.

Sur le plan macro-économique, la croissance mondiale s'est avérée solide en 2018. Les premiers signes de décélération de l'activité ont néanmoins commencé à fleurir en fin d'année, l'économie mondiale étant confrontée à un durcissement des conditions monétaires, à une baisse de prix des matières premières et aux tensions commerciales. Aux Etats-Unis, le marché de l'emploi est robuste et l'inflation modérée, mais l'activité manufacturière ralentit en raison de la faiblesse de la croissance étrangère et de la force du dollar. Les effets bénéfiques des baisses d'impôts s'amenuisent et les résultats des sociétés pourraient en pâtir. En Chine, le ralentissement se confirme mais le gouvernement a déjà pris des mesures de relance.

Après avoir fluctué tout au long de l'année dans une fourchette étroite de +/- 1 %, la performance des actifs de l'ECA a finalement décroché en décembre pour s'arrêter à - 2,04 %. En termes relatifs, la performance nette de l'ECA est légèrement en retrait de la performance théorique de la stratégie qui affiche - 1,52 %. En faisant abstraction de l'immobilier, la performance des valeurs mobilières est de - 4,65 % pour l'année 2018, ce qui représente une perte nette de 52,4 millions de francs suisses.

En termes de contribution à la performance globale, l'immobilier suisse et le private equity sont les seuls actifs dont les contributions sont positives, alors que les plus fortes contributions négatives sont à mettre au compte des actions. En termes de performance absolue, le meilleur actif est le private equity qui progresse de 9,90 %, suivi de l'immobilier avec + 5,29 %, tandis que les actions suisses et étrangères perdent respectivement 8,65 % et 9,47 %. Les matières premières réalisent la plus mauvaise performance (- 14,84 %) mais le poids relativement faible de cet actif en réduit d'autant l'impact sur la performance globale.

En observant les performances sur un horizon plus long, on constate que les actifs gérés ont largement contribué à la santé financière de l'ECA. En effet et malgré l'année 2018 négative, les performances cumulées sur 3 et 5 ans sont de 8,3 % respectivement 15,8 %, autrement dit, une performance annuelle moyenne de 2,7 % sur 3 ans et de 3 % sur 5 ans.

### **Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux**

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse *d'Asset & Liability Management (ALM)* basée sur les propres données historiques statistiques de l'ECA. Cette analyse a été révisée cette année en intégrant les données des années 2016 à 2018.

---

Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à 2 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA, contre 1,99 ‰ en 2017. Elle doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

Compte tenu de la forte sinistralité en 2018, conjuguée à une perte enregistrée sur les placements de capitaux, et conformément aux principes comptables de l'ECA, les deux provisions ont été complétées à hauteur des valeurs cibles dans un premier temps, puis dissoutes en partie pour absorber l'écart à leurs bornes situées à un écart type de la moyenne sur 15 ans.

### **Révision et approbation des comptes**

L'organe de révision Ernst & Young SA a effectué un contrôle intermédiaire des comptes ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 22 octobre au 2 novembre 2018.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 28 janvier au 8 février 2019. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon les normes d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

## Bilan au 31 décembre 2018 (en milliers de francs suisses)

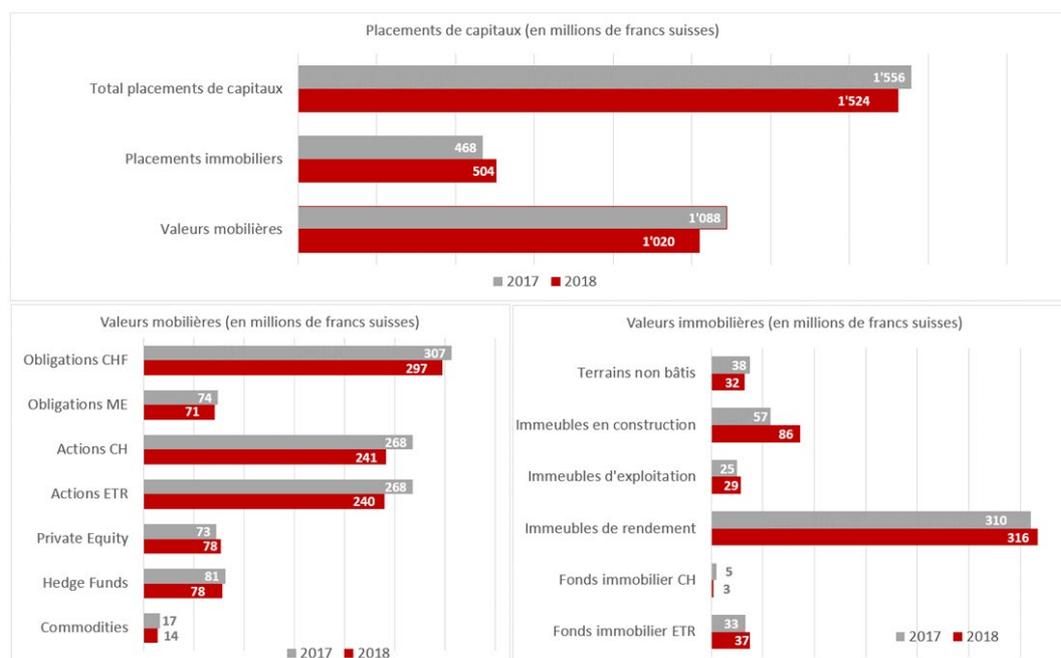
2018

2017

<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>	Placements de capitaux	1'523'638	1'556'260
	Immobilisations corporelles	48'704	47'574
	Immobilisations incorporelles	10'358	10'284
		<b>1'582'700</b>	<b>1'614'119</b>
<b>Actifs circulants</b>	Actifs de régularisation	3'313	1'578
	Créances	18'772	14'414
	Liquidités	85'043	84'925
		<b>107'128</b>	<b>100'917</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1'689'828</b>	<b>1'715'036</b>

<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>	Réserves provenant de bénéfices accumulés	703'652	620'101
	Résultat net de l'exercice	961	83'552
		<b>704'613</b>	<b>703'652</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	Provisions techniques	130'218	126'546
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	502'573	534'847
	Provisions non techniques	36'693	36'447
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	295'607	293'859
	Passifs de régularisation	6'411	3'929
	Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	5'921	5'773
	Dettes	7'792	9'981
	<b>985'215</b>	<b>1'011'384</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1'689'828</b>	<b>1'715'036</b>

## Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2017 et 2018



<b>Compte de résultat 2018</b> (en milliers de francs suisses)	<b>2018</b>	<b>2017</b>
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	234'759	231'161
Participation non contractuelle aux excédents	-34'822	-22'950
Primes de réassurance	-21'401	-21'348
<b>Produits des primes nettes de réassurance</b>	<b>178'536</b>	<b>186'863</b>
Sinistres incendie	-49'507	-48'594
Sinistres éléments naturels	-60'119	-8'488
Participation des réassurances	7'762	958
<b>Charges des sinistres nets de réassurance</b>	<b>-101'863</b>	<b>-56'124</b>
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	-439	-710
Variation Fonds vaudois tremblement de terre	4'099	-16'001
Variation provision pour fluctuation actuarielle	28'615	-8'783
<b>Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité</b>	<b>32'275</b>	<b>-25'493</b>
Prestations et subventions de prévention	-14'375	-11'796
Prestations et subventions de défense incendie	-30'130	-32'154
Contribution des compagnies privées d'assurance	436	308
<b>Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours</b>	<b>-44'069</b>	<b>-43'642</b>
<b>Participation non contractuelle aux excédents</b>	<b>34'822</b>	<b>-11'883</b>
<b>Produits divers d'exploitation</b>	<b>10'063</b>	<b>8'538</b>
Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC	3'988	4'145
Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC	-3'988	-4'145
<b>MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA</b>	<b>109'763</b>	<b>58'259</b>
Charges de personnel	-42'223	-40'080
Charges des locaux	-4'099	-4'380
Charges d'équipements et de véhicules	-467	-505
Charges d'informatique	-7'858	-7'725
Autres charges	-9'349	-8'155
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-8'616	-6'973
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-72'612</b>	<b>-67'818</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>	<b>37'152</b>	<b>-9'559</b>
Produits des titres et autres placements de capitaux	53'053	142'832
Produits des placements immobiliers	47'763	31'477
<b>Produits des placements de capitaux</b>	<b>100'816</b>	<b>174'309</b>
Charges des titres et autres placements de capitaux	-105'428	-46'271
Charges des placements immobiliers	-27'408	-9'649
<b>Charges des placements de capitaux</b>	<b>-132'836</b>	<b>-55'920</b>
<b>Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>	<b>-1'748</b>	<b>-6'549</b>
<b>Résultat placements de capitaux</b>	<b>-33'768</b>	<b>111'840</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>3'384</b>	<b>102'281</b>
Résultat exceptionnel	-108	-16'415
<b>RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE</b>	<b>3'276</b>	<b>85'867</b>
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	-2'315	-2'315
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>961</b>	<b>83'552</b>